

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Cynthia Bergeron	Numéro de permis 2013228	Date d'inspection Le 18 septembre 2024	
Nom de l'établissement Garderie chez Cyn		Numéro de téléphone (506) 284-3280	
Adresse 114 chemin Rang 7 & 8 Kedgwick NB E8B 1W1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Le dossier de l'exploitante et les personnes associées sont complets.
- Les activités quotidiennes comprennent des programmations délibérément planifiées et documentées.
- Les jeux extérieurs ont lieu une heure par période de quatre heures. Les périodes de repos rencontrent les besoins individuels de l'enfant. Les repas sont servis pendant les heures de repas reconnues.
- Le matériel intérieur est varié et en quantité suffisante pour tous les enfants présents, de plus est gardé propre et en bon état.
- Observations:
Les enfants ont fait une activité de pâte à modeler. Aussi, le lavage des mains et le dîner ont été observés lors de la visite.
- Discussions avec l'exploitante concernant la documentation et la planification.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 18 septembre 2024

Date

original signé par
Cynthia Bergeron

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 18 septembre 2024

Date